

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 juin 2023 à 21 heures

Présents : David SAUVAT, Jacqueline BUROTTO, Grégory COSTE, Pascale MESURE, Claude BRUT, Cyrielle COUFORT, Véronique DAMIENS, Odile DECLERCQ, Richard GUILLAUME, Michel LONGUET, Catherine RABETTE, Thierry VEDRINE.

Excusés : Patrick BOURGUIGNON pouvoir donné à David SAUVAT, Fabrice MAZZI pouvoir donné à Jacqueline BUROTTO, Claudette VILLETTELLE pouvoir donné à Thierry VEDRINE.

Secrétaire de séance : Catherine RABETTE

Election des délégués sénatoriaux

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués et les suppléantes en vue de l'élection des sénateurs,

M. le Maire, en application de l'article R.133 du code électoral rappelle que le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de MM Jacqueline BUROTTO, Claude BRUT, Cyrielle COUFORT, Grégory COSTE qui acceptent de constituer le bureau.

M. le Maire indique le mode de scrutin applicable et précise que conformément aux articles L.284 et L.286 du code électoral, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

L'élection se fait sans débat, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni adjonction ou suppression de nom, sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

Après un appel à candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

La liste A "David SAUVAT" est composée par MM. David SAUVAT, Jacqueline BUROTTO, Grégory COSTE, Catherine RABETTE, Patrick BOURGUIGNON, Pascale MESURE ;

La liste B "Claude BRUT" par MM. Claude BRUT, Claudette VILLETTELLE, Thierry VEDRINE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel : 15 (dont 3 procurations)
- Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrage déclarés blancs par le bureau : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- liste A : 12 voix - liste B : 3 voix

Sont proclamés élus en qualité de délégués : David SAUVAT - Jacqueline BUROTTO - Grégory COSTE

Sont proclamés élus en qualité de suppléants : Catherine RABETTE - Patrick BOURGUIGNON - Pascale MESURE.

Pour copie certifiée conforme

En mairie, le 9 juin 2023

La secrétaire de séance, Catherine RABETTE



Le Maire, David SAUVAT

